

---

## SOMMAIRE/

---

### ACTUEL/

- 4 Social
- Enfance
- Addiction
- Asile
- Santé

---

### POINT FORT/

- 7 **Le logement: une question existentielle**  
DOROTHEE GUGGISBERG,  
secrétaire générale de la CSIAS
- 9 **Trouver et garder un logement**  
RACHÈLE FÉRET,  
responsable Fondation Apollo
- 11 **Habiter quelque part**  
EMMANUEL LAURENT, chef de  
division Service social Lausanne
- 13 **«Nous sommes ouverts au dialogue!»**  
Interview avec FRÉDÉRIC DOVAT,  
secrétaire général USPI Suisse

---

### NEWS/AVENIR SOCIAL

- 14 **Sanctionner ou pas?**  
EMILIE GRAFF, cosecraire générale  
d'AvenirSocial

---

### FORMATIONS

- 15 Formations continues des hautes écoles en travail social

---

## ÉDITORIAL/ À QUAND UN LOGEMENT POUR CHACUN?

CLOTILDE BUHLER, RÉDACTRICE RESPONSABLE

«Les Suisses et les Suissesses ont le droit de s'établir en un lieu quelconque du pays.» Sur le principe, cet article de la Constitution fédérale fait l'unanimité, et les Constitutions cantonales reprennent vaillamment ce droit à l'établissement. Toutefois, garantir un «logement pour tous» reste un sujet épineux, en particulier au regard de la pénurie actuelle de logement. Face au déséquilibre entre l'offre et la demande, pauvreté et logement ne font pas bon ménage. Loyers trop élevés, garanties des services sociaux refusées par les régies, etc., à défaut de trouver un logement, nombre de bénéficiaires de l'aide sociale sont logés à l'hôtel. Au-delà de l'inquiétude, les professionnels du social démontrent dans ce Point Fort d'Actualité Sociale consacré au thème du logement, leur volonté de rechercher de nouvelles solutions. Dorothee Guggisberg, secrétaire générale de la CSIAS, décortique tout d'abord les différents champs de tension entre le marché de l'immobilier et l'aide sociale. Une démarche d'autant plus nécessaire que le binôme logement-précarité manque encore de bases scientifiques.

Dans un second temps, la perspective des professionnels du terrain révèle que l'accueil d'urgence ne permet pas aux personnes de retrouver une solution à long terme quand bien même les personnes fréquentant les lieux d'accueil d'urgence sont en demande de réinsertion. Comme le souligne Eric Mullener, directeur de la Tuile à Fribourg dans sa récente recherche [1], un glissement de l'utilisation du lieu d'accueil d'urgence vers le résidentiel apparaît. Pour combler ce déficit, la notion de logement transitoire a vu progressivement le jour. Elle permet d'aborder la question du logement en la liant à une/des formes de soutien à la réinsertion, créant ainsi une dynamique porteuse à moyen terme. Comme l'explique Rachel Féret, responsable de la Fondation Apollo dans ce Point Fort, la notion d'accompagnement y est déterminante. Et d'aucuns ont besoin de se réapproprier des compétences «d'habitation» pour pouvoir renouer avec un logement de façon autonome.

Enfin, ce Point Fort met également en exergue le-s partenariat-s qui sous-tend-ent la mise en œuvre de nouvelles solutions. A cet égard, les politiques du logement révèlent d'importantes variations d'un canton à l'autre. Là encore, le travail de recherche d'Eric Mullener est particulièrement éclairant. En bref, si, à Fribourg, le logement accompagné – qui fête ses 10 ans cette année – repose sur une initiative privée et autofinancée sans l'assise d'une autorité publique, à Bienne, l'association Casanostra, qui gère un parc immobilier, a été fondée avec le soutien de la ville pour réaliser le principe du droit au logement de la Constitution bernoise. De même, la création de la Fondation Apollo dans le canton de Vaud relève d'une décision des pouvoirs publics. Toutefois, la réflexion est loin d'être terminée. Et la Ville de Lausanne a noué récemment un partenariat public-privé inédit pour construire des logements modulaires destinés aux bénéficiaires du revenu minimum. Emmanuel Laurent, chef de division du Service social Lausanne, présente dans ces lignes le développement de ce projet qui aboutira fin 2014. A l'évidence, le-s partenariat-s est-sont «une clé» pour faire émerger de nouvelles solutions. Et, comme en témoigne Frédéric Dovat, secrétaire général d'USPI Suisse, les professionnels de l'immobilier sont, eux aussi, ouverts au dialogue. Autant de regards croisés dans ce Point Fort visant à donner au principe de «droit au logement» une réalité tangible. ■

---

#### NOTES

[1] «Accueils de nuit et réinsertion par le logement», Eric Mullener, Institut de hautes études en administration publique, novembre 2013